

Réservez votre séjour en cure prévention santé

SAISON THERMALE 2026 - 7 FEVRIER AU 29 NOVEMBRE

Prestations non prises en charge par l'Assurance Maladie

Civilité* : Nom*: Prénom* Téléphon Adresse* Ville* : E-mail : Je suis p. Pour faci	e curiste :	M. (Code pos	:tal*:				Référence curisticivité*: Mr Nom*: Mr Prénom*: Téléphone*: Adresse*: Mr Ville*: E-mail: Je suis parrainé(Pour faciliter les élévateur*? (sans	e) par :	4. C	ode pos	stal* :	
					AU			(Les formules 6 jours				samedi)	
ÉΤΛ													m a l \
ETA	BLISSEMENT T		MONTAN		MONTANT		EI	ABLISSEMENT	THERMA			e spa tneri MONTANT	mal) MONTANT
		QUANTITÉ	CURISTE	1	CURISTE 2		.1	1.075/ //		(QUANTITÉ	CURISTE 1	CURISTE 2
	ale 63€/pers/jour			_	€			male 83€/pers/jour ours 439€				€	€
Rhumato 6 jours					€	Phlébo (€	€
"Moment de fe				_	€	-		5 439€ femme" 439€				€	€
	supplémentaire 51€			-	€		Jou	rnée supplémentaire (59€			€	€
SOUS-TOTAL				-	€	SOUS-	TOTA	\L				€	€
TOTAL SOII	NS CURISTE 1 :		€	'	TOTAL S	OINS CUF	RIST	E 2 :	€	A - T0	TAL S	OINS :	€
PACKS SOIN	NS CURE PRÉVE	NTION S	ANTÉ 6	JOURS	+ HÉBER	GEMENT	6 N	UITS À LA RÉSIC	DENCE DE	S THERM	1ES*** v	alables pour t	ous les curistes
MON ORIENTATIO	ON CURISTE 1	□ phlél	00 🔲 r	humato	□mome	nt de femr	ne*	CURISTE 2	□ phlébo	□ rhum	ato 🗆	moment de f	emme*
DATES	OFF	RES	Q	UANTITÉ	MONTANT CURISTE 1	MONTAN CURISTE			OPTIONS		QUANT	TITÉ MONTANT CURISTE 1	
01/03 AU 25/04	60	5€			€		.€	Supplément soins à premium 97€/pers.					€€
26/04 AU 31/10		9€			€		.€	1 accompagnant av	er soins 342¢	€			€€
01/11 AU 28/11	605€ cure prévention 2 soins offerts, 6 soin	n santé avan s par jour au li	it l'hiver eu de 4		€		.€	1 accompagnant sar					Gratuit
SOUS-TOTAL					€		.€	SOUS-TOTAL					€€
TOTAL PAG	K CURISTE 1 :		€	T		CK CURI	STE	2:	€	B - TO1	TAL PA	CK:	-
	à l'établissement therma			•	O I/ LE I / L	er com							
	 HÉBERGEMENT NCE DES THER						J SA	MEDI//				RRIVÉE :	
				QUANT		NTANT			6 JOURS	À LA CAF		MONTANT CURISTE 1	MONTANT CURISTE 2
6 nuits 405€	(1) /logement					€	Pet	tit-déjeuner buffet	68€	X	13€	€	E
	s 75€ ⁽¹⁾ /nuit /loger	mont						jeuner	ND*	x		€	€
De I a J Huit						€	Dîr	<u>'</u>	ND*	x		€	
	B'O COTTAGE	E**** et so	n espace	aqualud	lique			pension midi	200€	,			€
Catégorie ch	oisie 🗆 Aulne 🛭	⊐Bouleau	□Chên	e 🗆 D	ouglas 🗆	Epicéa				/		€	€
Prix par logeme	ent de 1 à 6 pers. selo	on la catégor	ie choisie		MONTANT			2 pension soir	193€	/		€	€
Prix ⁽¹⁾ pour 6 nuits (renseignement auprès du service client)		€				nsion complète DUS-TOTAL	317€		.€	€	€		
	uit supplémentaire	*						= Non disponible					
	prolonger votre séjou	r, renseignen	nents		€		Т	OTAL RESTAUR	ATION CI	JRISTE 1	 L :		€
,								OTAL RESTAUR					
SOUS-TOTAL					€			- TOTAL RES					
C - TOTA	L HÉBERGEM	ENT:				€	(1) C	es prix comprennent : lit	fait à l'arrivée	, linge de toil	ette et pei	anoir fournis, mér	nage de départ (hoi

RÉCAPITULATIF DE MA RÉSERVATION					
	TOTAL	MONTANT À VERSER À LA RÉSERVATION			
A - Total des soins	€				
- 20% sur les soins, remise client fidèle(1)	€				
- 20% sur les soins, remise accompagnant curiste thermal	€				
– 30% sur les soins, remise client fidèle $^{(1)}$ (cure du 23/03 au 04/04 et du 16/11 au 28/11)	€				
SOINS SOUS-TOTAL	€	x 25% =€			
B - Total pack	€	x 25 % =€			
C - Total hébergement	€	x 25 % =€			
D - Total restauration	€	x 25% =€			
SOUS-TOTAL	€	€			
Assurance annulation ⁽²⁾	€	×100% =€			
TOTAL	€	€			

Les cures et prestations de prévention santé ne peuvent faire l'objet d'une prise en charge par l'Assurance-Maladie

- (1) Voir conditions d'application de la remise client fidèle page 17 de la brochure
- (2) Pour un séjour d'une valeur de 0€ à 400€ = 29€ de 401€ à 600€ = 52€ de 601€ à 1200€ = 66€ de 1201 à 1500€ = 79€ de 1501€ à 2000€ = 97€ de 2001 à 2500€ = 115€ + de 2500€ = 135€.
- Assurance souscrite à la réservation pour le client auprès de Mutuaide assistance

VOTRE RÈGLEMENT Possibilité de payer en plusieurs fois. Pour plus de renseignements, consulter le Service client. Carte bancaire Expire le : Chèque Signature SOLDE DU SÉJOUR À RÉGLER 1 MOIS AVANT LA DATE DE DÉBUT DE CURE

Extrait des conditions particulières de vente applicables aux cures médicales non conventionnées, prestations de soins (au forfait ou a la carte), hébergement seul ou avec prestations de soins, forfaits touristiques, prestations annexes

3.1 - Champ d'application

Les présentes conditions particulières sont applicables aux cures non conventionnées (cures prévention santé), prestations de soins (au forfait ou à la carte), prestations d'hébergement seul ou avec prestations de soins, forfaits touristiques, prestations annexes ; elles précisent et complètent les conditions générales

3.2 - Prix. réservation et conditions de règlement

Les tarifs sont valables pour la période de référence précisée dans la documentation commerciale de la Société, sauf modification ultérieure de l'offre, évolution de la fiscalité (par exemple, taux de TVA) ou autres conditions particulières expresses. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au jour de la réservation.

Concernant les prestations d'hébergement, le tarif de location comprend les consommations de fluides liées à l'occupation de l'hébergement (eau, électricité, ...) ; il n'intègre pas les prestations optionnelles. La taxe de séjour est due en sus

La réservation peut être effectuée sur le site internet, par téléphone ou sur place.

Le bulletin de réservation doit être accompagné du versement d'un acompte dans les conditions suivantes

Date de réception de la réservation par la Société	Somme à régler à la date de la réservation
des prestations	éventuellement souscrite par le Client
Entre 30 jours calendaires et la date de début des prestations	100% du montant total des prestations Prime de la police d'assurance éventuellement souscrite par le Client

(1) à l'exception du montant de la formule de transport qui doit être réglé à 100%

La cure Prévention Santé (non conventionnée), les prestations de soins, les prestations d'hébergement et autres prestations annexes sont définitivement réservées après confirmation écrite de la Société (après vérification de la disponibilité).

Le solde du prix doit être obligatoirement acquitté au plus tard trente (30) jours calendaires avant la date de début de la cure non conventionnée ou des prestations. Aucune cure non conventionnée ou prestation de soins ou remise des clés de l'hébergement ne peut être délivrée ni débuter sans paiement intégral préalable, même en cas de présentation du Client sur place.

En cas de retard de paiement et d'absence d'usage de sa faculté d'annulation par le Client, la Société se réserve la possibilité de considérer la vente comme définitive à compter de cette date et de considérer qu'elle est annulée du fait du Client avec les conséquences exposées à l'article 3.4.2 ci-après.

Les documents relatifs à la réservation (bon de séjour, description du site, détail des soins, ...) sont adressés après bonne fin des opérations d'encaissement. Les paiements par virement bancaire ou par carte bancaire sont à privilégier. Aucun règlement par chèque ne peut intervenir moins de trente (30) jours calendaires avant la date de début des prestations.

3.4 - Modification, annulation et interruption

3 4 1 - Modification

Toute demande de modification de sa réservation par le Client doit être adressée par courrier postal ou par courriel au Service client de la Société au plus tard trente et un (31) jours calendaires avant la date d'arrivée prévue et être acceptée par la Société. À défaut d'accord, l'impossibilité de modifier produit les effets d'une annulation à la demande du Client avec les conséquences exposées à l'article 3.4.2 ci-après. En cas de modifications de prestations à la hausse, le Client paiera à la Société la différence. En cas de modifications de prestations à la baisse, la Société conservera les sommes versées.

En cas de modification de la catégorie d'hébergement, les compléments dus à la suite de modifications (prolongation de la durée d'hébergement, catégorie supérieure d'hébergement, ...) sont facturés au tarif en vigueur à la date d'acceptation de la modification, sans frais supplémentaire

Par exception, la modification de la formule de restauration ne sera acceptée que sous réserve de disponibilité vérifiée par la Société. Il n'est pas possible de changer une deuxième fois de formule de restauration lors du séjour.

En cas de circonstances imprévues, la Société se réserve le droit de modifier le contenu des prestations en les remplaçant par des prestations de valeur équivalente ou supérieure. Le Client a la faculté de

refuser la modification proposée. Les prestations non effectuées lui sont alors remboursées soit sur une base prorata temporis, soit sur la base du prix public lorsqu'elles sont individualisées, à titre indemnitaire, forfaitaire et définitif.

L'indisponibilité d'une installation au sein de l'établissement ou d'un hébergement ne peut pas donner lieu à remboursement, réfaction du prix ou octroi de dommages et intérêts

3.4.2- Annulation

Toute demande d'annulation partielle ou totale de sa réservation par le Client doit être adressée par courrier postal ou par courriel au Service client de la Société dans les meilleurs délais. Les sommes versées sont remboursées dans les conditions suivantes.

Les sortifies versees sort remboursees dans les Conditions suivantes.					
Date de réception par la Société du courrier/ courriel d'annulation partielle ou totale du Client	Conséquences financières pour le Client				
Plus de 90 jours calendaires avant la date de début de la cure non conventionnée / prestation	Remboursement de 100% des sommes versées concernées ^{(1) (2)}				
Entre 90 et 31 jours calendaires avant la date de début de la cure non conventionnée / prestation	Remboursement des sommes versées concernées ⁽¹⁾⁽²⁾ , déduction faite d'une pénalité de 25 % du montant total des prestations TTC concernées				
Entre 30 et 8 jours calendaires avant la date de début de la cure non conventionnée / prestation	Remboursement des sommes versées concernées ⁽¹⁾ , déduction faite d'une pénalité de 50 % du montant total des prestations TTC concernées				
Entre 7 jours calendaires et la date de début de la cure non conventionnée / prestation / en cas de non-présentation					

(1) Les primes d'assurance ne sont pas remboursables.

(2) Aucune annulation ne peut avoir lieu pour des réservations relatives à des prestations vendues avec la mention « Non échangeable, non modifiable, non remboursable » ou une mention de sens équivalent. Si en cas de circonstances imprévues, la Société doit annuler la prestation, elle s'efforce de proposer une solution alternative. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée. Les sommes déià versées correspondant à des prestations non effectuées sont alors restitués par la Société, à titre indemnitaire, forfaitaire et définitif.

Aucun prorata temporis n'est pratiqué en cas d'interruption de la cure non conventionnée ou des autres prestations avant leur terme par le Client. Lorsque la cure est interrompue ou des prestations n'ont pas pu être effectuées du fait du Client (retard, ...), l'établissement thermal s'efforce de donner des prestations de remplacement d'une valeur équivalente ou inférieure. Il n'est cependant appliqué aucun abattement ni déduction si une partie de la cure ou les prestations non effectuées n'ont pu être remplacées.

En cas de circonstances imprévues, la Société se réserve le droit d'interrompre l'exécution des prestations Dans ce cas, la Société s'efforcera de proposer des prestations de remplacement d'une valeur équivalente ou supérieure. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée. Les prestations non effectuées lui sont alors remboursées par la Société soit sur une base prorata temporis, soit sur la base du prix public lorsqu'elles sont individualisées, à titre indemnitaire, forfaitaire et définitif.

3.5 - Capacité à bénéficier des prestations de soins

Les cures non conventionnées ou les prestations de soins sont suivies sous la responsabilité du Client et, lorsqu'elles sont prescrites ou requièrent un certificat médical, sous la responsabilité de son médecin. Un « certificat de non contre-indication à la pratique des soins thermaux » est obligatoire pour toute cure non conventionnée ou séjour avec soins thermaux de plus de trois (3) jours et doit être communiqué à la Société avant le début des prestations.

Il relève de la seule responsabilité du Client et de son médecin de s'assurer que le Client ne souffre d'aucune contre-indication impliquant qu'il ne puisse bénéficier des prestations choisies, avec ou sans assistance de l'établissement. La responsabilité de la Société ne pourra être engagée sur ce fondement. Le Client doit être en mesure de suivre par lui-même sa cure ou d'être assisté au titre de sa situation de handicap dûment reconnue

La version intégrale des conditions générales de vente est disponible sur le site internet de la société bo-resort.com

La réservation d'une prestation entraîne la pleine et entière acceptation des conditions générales de vente.

A retourner dès que possible à b'o resort thermal & spa

5 avenue des Thermes • CS 96114 • 61140 Bagnoles-de-l'Orne conseils@bo-resort.com • www.bo-resort.com

02 50 45 60 45